CP-DEJOS-2026-5

1 poste de Coordonnateur.trice Vie des Lycées (CVDL)

Catégorie A

sont à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet à la DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ORIENTATION SCOLAIRE

CAHORS

Projet : Mise en place d'une intervention régionale de proximité auprès des lycées

Fonction : Coordonnateur.trice.s Vie Des Lycées (CVDL)

Durée du contrat : 3 ans

CONTEXTE :

La Région Occitanie Pyrénées/ Méditerranée accompagne les jeunes dans leur parcours de formation, leur épanouissement personnel et la réussite de chaque lycéen. Elle garantit l'égalité des chances en proposant aux lycéens de l'Occitanie, la rentrée la moins chère de France.

La Direction Education Jeunesse et Orientation Scolaire pilote l'ensemble des 3 politiques publiques : Education, Jeunesse et Orientation scolaire, lesquelles bénéficient aux 185 000 lycéens de la Région répartis sur 226 lycées publics. Cette direction dispose de 118 agents sur les deux sites de Toulouse et Montpellier et assure également le suivi des 5070 agents régionaux des lycées. Elle a en charge le service Vie des lycées (10 agents), et une nouvelle équipe de 6 coordonnateurs vie des lycées.

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la Direction, il a été décidé de positionner des Coordonnateur.trice.s Vie Des Lycées (CVDL) sur 6 secteurs de la région :

- le sud de la Haute Garonne et le nord de l'Ariège
- le Gard
- le Biterrois et le sud de l'Hérault
- le Lot, Decazeville et ses alentours
- les Pyrénées Orientales
- le Tarn-et-Garonne.

Ces coordonnateurs seront donc situés en proximité des établissement scolaires dans chaque secteur. Ils seront basés dans les Maisons de la Région de leur secteur et dépendront de la nouvelle Direction Adjointe Vie des lycées et proximité.

Cette nouvelle fonction transversale répond à un enjeu essentiel : construire une intervention régionale de proximité auprès des EPLE (établissements publics locaux d'enseignement).

MISSIONS GENERALES :

1. **Animation et coordination de terrain**

- Être le relais opérationnel de la Région : diffusion des orientations régionales, accompagnement des établissements dans la mise en œuvre des politiques publiques (vie lycéenne, projets éducatifs, etc.).
- Animer un réseau d'acteurs (proviseur·e·s, secrétaires généraux, collectifs locaux) pour favoriser les synergies et partager les bonnes pratiques.
- Identifier les besoins spécifiques des établissements (enjeux sociaux, logistiques…) et remonter les informations à la direction pour adapter les dispositifs régionaux.
-Créer une relation de proximité avec les secrétaires généraux et représenter la nouvelle autorité fonctionnelle,

- Développer le dialogue Région-lycéens : suivre les concertations lycéennes, les demandes directes émanant des lycées et des lycéens, faire remonter aux directions concernées et coordonner les réponses en lien avec les secrétaires généraux, organiser et diffuser l'information à destination des lycéens au-delà du canal de l'ENT, participer aux Conseils de vie lycéenne (CVL).

2. Accompagnement des projets

- Conseiller et outiller les lycées dans la gestion des lycées sur les actions en lien avec les politiques régionales.

3. Médiation et résolution de problèmes

- Désamorcer les tensions entre acteurs (proviseurs, secrétaires généraux, personnels, lycéen·ne·s) en adoptant une posture neutre et constructive.
- Anticiper les crises (ex : conflits, blocages logistiques) et proposer des solutions pragmatiques en lien avec la hiérarchie.
- Assurer un reporting régulier à la Direction Éducation : comptes-rendus, alertes, bilans d'activité.

4. Veille et adaptation

- Suivre l'actualité éducative (réformes, circulaires, innovations pédagogiques) et traduire ses impacts pour les établissements.
- Capitaliser sur les retours terrain pour ajuster les dispositifs régionaux (ex : adaptation aux réalités locales).

MISSIONS SPECIFIQUES :

1. Représenter l'autorité fonctionnelle de la région vis-à-vis des secrétaires généraux (SG)

- Garantir la mise en œuvre des orientations politiques et l'harmonisation des pratiques,
- Animer le collectif des secrétaires généraux des lycées (achats, entretien, finances, maintenance…),
- Être le maillon régional de proximité garantissant avec le SG la bonne application des directives régionales (marché publics, restauration scolaire, entretien général, maintenance…),
- Produire des indicateurs partagés (SG/Région) sur les champs de la loi 3DS, entretien, restauration scolaire, maintenance …
- En cas de demande de l'établissement, et en lien avec l'équipe Finances de la DEJOS, aide sur les questions financières (dotations, exécution budgétaire, réguler les déficits SRH …),
- Diffuser les cadres, encadrer les logements de fonction, alerter en cas de non-conformité.

2. Accompagner les proviseurs et secrétaires généraux et appuyer les encadrants ARL dans leur rôle managérial

- Être l'interlocuteur de premier niveau sur les préoccupations managériales pour les autorités fonctionnelles et leurs équipes au quotidien,
- Accompagner les équipes de direction dans l'organisation du travail des agents,
- Intervenir en transversalité avec l'ensemble des conseillers métier (restauration, entretien, maintenance, prévention, RH, informatique…), dans une logique de coordination et de co-construction de réponses adaptées aux besoins des établissements,
- Être en appui sur les situations complexes ou conflictuelles en soutenant les encadrants et les autorités fonctionnelles dans la gestion de situations sensibles (difficultés organisationnelles…),
- Promouvoir auprès des équipes de direction de chaque établissement, en lien avec la DRH, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de prévention de l'altération de la santé au travail des ARL,
- Représenter l'autorité hiérarchique de la Région vis-à-vis des équipes ARL,
- Favoriser la bonne articulation de la double autorité et créer une culture managériale commune,
- Développer la coopération entre encadrants ARL, les autorités fonctionnelles et les encadrants ARL, ou entre les encadrants ARL et leurs équipes.

3. Accompagner les encadrants ARL sur le volet managérial

- Animer la communauté des managers sur chaque secteur,
- Relayer les informations utiles auprès des encadrants et orienter en tant que de besoin, vers les interlocuteurs compétents (DRH, équipes métiers), en apportant un appui de premier niveau sur les aspects organisationnels,
- Assurer la remontée terrain et l'analyse des situations auprès des directions métiers concernés,
- Aider à la professionnalisation des encadrants ARL,
- Conseiller, aider les encadrants ARL sur les outils managériaux et RH à mobiliser (prévention, MAMACT, coaching, discipline…).

Le coordonnateur vie des lycées (CVDL) sera amené à travailler au-delà de la DEJOS en grande transversalité notamment avec les Directions des Ressources Humaines, de l'Aménagement et de l'Immobilier, de l'Information du Numérique, du Transport.

PROFIL :

Compétences et connaissances

- Savoir travailler dans les territoires et les partenaires sur des projets complexes et transversaux.
- Analyser des besoins, Identifier les finalités, objectifs, enjeux et les contraintes d'un projet
- Méthodes d'élaboration de critères et indicateurs de suivi
- Planifier les étapes du projet et la mobilisation des ressources (humaines, techniques, financières)
- Concevoir des indicateurs d'évaluation d'un projet
- Communiquer sur les enjeux et les finalités d'un projet
- Organiser et animer des groupes projet et des comités de pilotage
- Animer une communauté de professionnels
- Techniques d'élaboration de tableaux de bord et de suivi de gestion
- Méthodes et outils d'observation et prospective
- Capacité rédactionnelle
- Reporting
- Elaboration de guides
- Maîtrise des outils bureautiques

Connaissances théoriques ou « savoir » attendus :

- Connaissance de la Fonction publique Territoriale et des enjeux ruraux.
- Etre un interlocuteur connaissant parfaitement les territoires et les acteurs de terrains (collectivité territoriale, EPLE, etc…)
- Connaissance des domaines de l'éducation, de la jeunesse, de l'orientation scolaire (enjeux, acteurs, dispositifs…)
- Connaissance des politiques régionales à destination des lycées
- Maîtrise de l'expression écrite et orale
- Connaissance des enjeux des services techniques des lycées : métiers, conditions de travail, management, équipements professionnels…

Comportements attendus ou « savoir être »

- Savoir s'ajuster aux contextes variés (urbain/rural, lycées généraux et professionnels..)
- Savoir travailler au-delà de la DEJOS en transversalité avec les directions concernées (Ressources Humaines, Aménagement et Immobilier, Information et Numérique, Transport etc…)
- Capacité à savoir changer de casquette rapidement : manager, animateur, conseiller, médiateur
- Maîtriser les réalités des lycées : enjeux pédagogiques, sociaux, logistiques…
- Fédérer autour de projets communs même avec des acteurs aux intérêts divergents
- Prioriser et structurer son travail dans un environnement mouvant
- Comprendre les besoins implicites et créer un climat de confiance
- Prendre des initiatives tout en restant aligné avec la stratégie régionale
- Capacité d'écoute et qualité d'expression écrite et orale
- Capacité à travailler en équipe et en transversalité
- Rendre accessible des informations complexes
- Rigueur et respect des procédures
- Capacité à travailler dans des délais contraints

INFORMATIONS PARTICULIERES :

Le dépôt de candidature doit être déposé en un seul PDF nominatif par candidature (Lettre de motivation + CV attachés + diplôme le plus élevé) sur la boite mail suivante : candidature.cdd@laregion.fr avant le **16/12/2026**
Merci de rappeler la référence selon le format publié, **CP-DEJOS-2026-5**

Simon MUNSCH
Directeur Général des Services